CABINET PERES SARL

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

FONDS DE DOTATION SAINT-JOSEPH

Maison SAINT-JOSEPH
35 avenue Péboué
64000 PAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

SARL au capital de 50000 € - SIRET : 483.231.494.00020 – APE : 6920Z
167 Bis Avenue Jean Mermoz – CS 30405 - 64146 LONS Cedex
Téléphone : 05.59.62.14.42 – Fax : 05.59.62.04.92
Site internet : www.plfexpert.com

CABINET PERES SARL

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

FONDS DE DOTATION SAINT-JOSEPH

Maison Saint-Joseph
35 avenue Péboué
64000 PAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

Aux membres,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation Saint-Joseph relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les montants portés en fonds dédiés à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les

omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LONS, le 23 juin 2025

CABINET PERES SARL
Commissaire aux comptes
Représenté par
Monsieur Eric LAGRILLE

Etats financiers au 31/12/2024

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Bilan

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	50 000		50 000	50 000
	Constructions	383 226	137 289	245 937	265 098
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	433 226	137 289	295 937	315 098
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				524
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	500		500	
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	7 488		7 488	7 488
	DISPONIBILITES	118 505		118 505	135 494
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	126 493		126 493	143 505
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	559 719	137 289	422 429	458 603

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	170 884	170 884
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	(3 445)	(8 461)
	Excédent ou déficit de l'exercice	9 845	5 017
	Total des fonds propres (situation nette)	177 285	167 439
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	177 285	167 439
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	58 255	98 167
	Total des fonds reportés et dédiés	58 255	98 167
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	151 547	187 488
	Emprunts et dettes financières divers	2 700	2 700
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 933	2 808
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	29 710	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	186 889	192 997
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	422 429	458 603
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	9 845,45	5 016,70
	(1) Dont à moins d'un an	71 674	41 517
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Cabinet CERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Jaurès
CS 30405
64146 LONS Cedex

Etats financiers au 31/12/2024

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	33 422	33 809
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	8 055	1 500
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés	39 912	
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	81 390	35 309
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	3 913	4 768
	Aides financières	46 523	3 978
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 017	2 909
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	19 161	19 161
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	72 614	30 816
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 775	4 493

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
16 bis Avenue Jean Mermoz
BP 30405
64146 JURANÇON Cedex

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	8 775	4 493
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 548	2 340
	Total des produits financiers	2 548	2 340
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 478	1 817
	Total des charges financières	1 478	1 817
	RESULTAT FINANCIER	1 070	524
	RESULTAT COURANT avant impôts	9 845	5 017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	83 937 74 092	37 649 32 633
	EXCEDENT ou DEFICIT	9 845	5 017

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	416	
TOTAL	416	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	416	
TOTAL	416	

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Joseph Mermoz
CS 30407
64146 LONS Cedex

Etats financiers au 31/12/2024

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **422 429** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **83 937** euros et un total **charges** de **74 092** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **9 845** euros.

Cabinet PRES SARL
Société de Commissaires aux Comptes
Bis Avenue Saint-Merez
CS 30405
64141 BIARRITZ Cedex

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Le Fonds de Dotation a pour mission de :

- Soutenir d'une manière générale toute initiative d'intérêt général qui serait utile à la collectivité et à la société dans le cadre des valeurs portées par le Fonds de Dotation et qui serait décidée par le conseil d'administration du Fonds de Dotation ;
- Soutenir des actions de nature philantropique, éducative, scientifique, sociale, humanitaire, sportive, familiale, culturelle exercées par des oeuvres ou des associations dont l'activité relève du non lucratif ;
- Soutenir et financer les travaux de construction, de rénovation et d'aménagement des locaux dans lesquels l'Association Saint-Joseph exerce ses activités ;
- Attribuer des bourses ou des prix à des personnes en difficulté afin de leur permettre de réaliser un projet professionnel, établir un bilan de compétence et définir une stratégie de réinsertion professionnelle ;
- Financer des formations destinées à des personnes en difficulté ;
- Soutenir et financer les actions de l'Association Saint Joseph en faveur de l'acquisition d'immobilisation, de location ou de toute autre action patrimoniale dans le cadre de ses activités générales et accessoires ;
- Soutenir les résidents de l'Association Saint-Joseph qui seraient en difficulté financière sur des aides au financement de leur hébergement ;
- Soutenir, via l'Association Saint Joseph et à sa demande, soit des membres du personnel de l'Association Saint Joseph qui seraient en difficulté financière par des aides ponctuelles, des financements de formations, soit de façon collective toute action visant le moral et la mobilisation des équipes salariées ;
- Soutenir et financer la Congrégation des Filles de la Croix en France ou dans le monde et toute Maison de Retraite sous la Tutelle des Filles de la Croix ;
- Soutenir et financer les manifestations organisées par l'Association Saint-Joseph ou par la Congrégation des Filles de la Croix en France ou dans le monde et pour toute Maison de Retraite sous la tutelle des Filles de la Croix.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Néant

Evènements significatifs postérieurs à la clôture :

Néant

Principes et conventions générales :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Dotation statutaire non consomptible :

Le montant de cette dotation s'élève à 170 884 euros. Cette dernière a contribué en partie au financement du bien immobilier détenu par le fonds de dotation. Elle permet également au fonds de dotation de disposer d'une trésorerie avantageuse.

Règles et Méthodes Comptables

Valorisation des contributions volontaires :

Le Fonds de Dotation a estimé à 35 heures le nombre d'heures de bénévolat réalisées sur l'année 2024, soit un montant peu significatif de 416 euros.

Elles se répartissent de la manière suivante :

- 15 heures pour la gestion administrative du Fonds de Dotation;
- 20 heures pour les administrateurs.

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
Cs 20405
64141 BIARRITZ Cedex
Rue Bernard Mermoz

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Immobilisations

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	50 000					50 000
	Constructions sur sol propre	383 226					383 226
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	433 226					433 226
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL	433 226					433 226

Amortissements

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	118 128	19 161		137 289
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	118 128	19 161		137 289
	TOTAL	118 128	19 161		137 289

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	500	500	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	500	500	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
67 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64140 LONS Cedex

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	151 547	36 332	92 435	22 780
	Emprunts et dettes financières divers	2 700	2 700		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 933	2 933		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	29 710	29 710		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	186 889	71 674	92 435	22 780
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 930			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2024
Emprunts	Promesse d'affectation hypothécaire de rang 1	Crédit Coopératif	168 409	96 889
		TOTAL	168 409	96 889

Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Emprunts, Intérêts restants à rembourser		3 215	
		3 215	
Total des engagements financiers (1)		3 215	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
TOTAL				

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Fonds dédiés équipements des maisons	50 000	29 846		20 154
Total	50 000	29 846		20 154
Legs et donations				
Fonds dédiés leg M. BARTHABURU	48 167	10 066		38 101
Total	48 167	10 066		38 101
TOTAL	98 167	39 912		58 255

Variation des Fonds Propres

	Fds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2024
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	170 884							170 884
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité								
Autres réserves								
Report à nouveau	(8 461)	5 017						(3 445)
Excédent ou déficit de l'exercice	5 017	(5 017)		9 845				9 845
Situation nette	167 439			9 845				177 285
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	167 439			9 845				177 285

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		524	(524)	100,0
Autres créances	500		500	
TOTAL	500	524	(24)	-4,58

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67	79	(12)	-15,34
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 933	2 808	125	4,43
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	29 710		29 710	
TOTAL	32 709	2 887	29 822	N/S

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
16 bis Avenue Jean Mermoz
BP 30405
64146 LONS Cedex

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

		31/12/2024	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	1.1 Cotisations sans contrepartie		
	1.2 Dons, legs et mécénat		
	- Dons manuels	8 055	4 745
	- Legs, donations et assurances-vie		
	- Mécénat		
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2.1 Cotisations avec contrepartie		
	2.2 Parrainage des entreprises		
	2.3 Contributions financières sans contrepartie		
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	35 970	
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	39 912	
	Total des produits par origine	83 937	4 745
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES		
	1.1 Réalisées en France		
	- Actions réalisées par l'organisme	3 749	
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	42 774	
	1.2 Réalisées à l'étranger		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	27 569	4 745
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		
	6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
	7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES		
	7.1 Autres produits liés à la générosité du public		
	7.2 Autres produits non liés à la générosité du public		
	Total des charges par destination	74 092	4 745
	EXCEDENT OU DEFICIT	9 845	

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

		31/12/2024	
	B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	416	
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total des produits par origine	416	
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
	Réalisées en France		
	Réalisées à l'étranger		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	416	
	Total des charges par destination	416	

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public 1/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

	31/12/2024
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES	
1.1 Réalisées en France	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	
1.2 Réalisées à l'étranger	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 745
TOTAL DES EMPLOIS	4 745
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	4 745

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

	31/12/2024
RESSOURCES PAR ORIGINE	12 mois
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1.1 Cotisations sans contrepartie	
1.2 Dons, legs et mécénat	
- Dons manuels	4 745
- Legs, donations et assurances-vie	
- Mécénat	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	
TOTAL DES RESSOURCES	4 745
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	4 745
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public 2/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2024 12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	
Réalisées en France	
Réalisées à l'étranger	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	
TOTAL	

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2024 12 mois
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	31/12/2024 12 mois
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	98 167
(-) Utilisation (+) Report	39 912
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE	58 255